

Compte-rendu

Rencontre tenue le mardi 25 novembre 2014 de 10 h à 15 h
APSAM

Nom	Organisation	Présent	Absent	Nom	Organisation	Présent	Absent
Michèle St-Onge	SPVM		X	Nicolas Veilleux	FPP Châteauguay		X
Michel Pilon	ÉNPQ	X		Esther Martineau	MSP		X
Marie-Claude Duford	SQ	X		Pierre Lamarre	FPPVQ	X	
Stéphane Forget	FPP Longueuil	X		Esther Thibault	APSSAP		X
Simon Lanteigne	Gatineau		X	Sébastien Talbot	Ville de Québec	X	
Jean-Pierre Jobin	CSST	X		Yves Gendron	FPPM		X
Jean-Pierre Larose	ADPQ	X		Robert Hogue	SPVM		X
Stéphane Gauthier	Sherbrooke	X		Daniel Rolland	APPQ	X	
Patrick Lepage	FPP Terrebonne		X	Amélie Trudel	APSAM	X	
Charles Plante	APSAM	X					
Invités :							
Charles Côté	UQAT	X					
Victoria Budico	UQAM	X					
Steve Vezeau	UQAM	X					
François Ouellet	IRSST	X					

Mot de bienvenue

Charles Plante a souhaité la bienvenue aux membres et aux invités.

- Bilan des activités de la recherche sur le confort thermique et de mobilité des policiers motards lors du port de la veste pare-balles (Victoria Budico, Steve Vezeau et François Ouellet)**

Victoria a présenté les travaux menés à ce jour. Les deux services de police participant à la recherche sont la Sûreté du Québec et le SPVQ (Québec). Madame Budico a fait un retour sur les objectifs de cette recherche.

Un des objectifs de ce projet est de développer des outils de prise de décisions dans le développement et l'acquisition des gilets pare-balles.

Travaux menés à ce jour :

- Étude de la documentation (normes balistiques, etc.).
- Analyse de l'existant (analyse des gilets existants sur le marché local et international).
- Observations préliminaires et entretiens avec les policiers (description des tâches et situations de travail + description des problématiques rencontrées sur le plan thermique, de la mobilité gestuelle et des besoins de protection).
- Recueil de données thermiques (questionnaire thermique).
- Cueillette de données sur la mobilité gestuelle (entretien + questionnaire).
- Rencontre SPVM.
- Exigences cognitives et physiques de la tâche élevées.

Par la suite, Madame Budico nous a décrit en quoi consistent le travail physique, le travail cognitif et le travail à l'extérieur des policiers à moto.

Les constats préliminaires de la contrainte thermique selon les situations jugées chaudes ou très chaudes nous ont été exposés, ces situations sont :

- Patrouille et remise de constats (26° C ↑)
- Parade (25° C ↑)
- Surveillance d'une interdiction (23° C ↑)
- Opération radar en ville et sur autoroute (21° C ↑)
- Circulation (17° C ↑)
- Escorte de dignitaires (15° C ↑)
- Madame Budico nous a expliqué l'effet du vêtement et de la moto sur la contrainte thermique ainsi que les autres facteurs affectant l'effet thermique. Elle nous a exposé **les conséquences vécues par les travailleurs**, il s'agit de :
- Fatigue extrême durant ou après le quart (épuisement)
- Souffle court

- Déshydratation
- Maux de tête et sentiment de boule de chaleur / pesanteur à la tête
- Coups de chaleur
- Inconfort lié à l'humidité
- Irritation cutanée
- Baisse de vigilance
- Effet tunnel (rétrécissement du champ perceptif)
- Irritabilité / diminution de la patience
- Augmentation des risques d'erreur
- Diminution de la force physique
- Baisse de la productivité

Les stratégies de régulation utilisées par les policiers à moto sont :

- Crème solaire
- Positionnement dans le vent / à l'ombre
- Rédaction dans un lieu ombragé et frais
- Enlèvement du casque
- Prise des pauses
- Prise d'eau et des boissons avec électrolytes

Les problématiques sur le plan de la mobilité gestuelle ont été examinées, l'équipement (gilet pare-balles, ceinturon, cuir, *breeches* (SQ), casque,) a été considéré dans l'étude. De plus, une analyse détaillée des tâches exigeant une mobilité gestuelle nous a été présentée. Les éléments suivants ont été couverts : communication avec le conducteur, opération radar, conduite moto : montée/descente, conduite moto : droite, demi-tour, attente, circulation, récupération d'un objet au sol. Les contraintes à la mobilité gestuelle ont été notées : la posture neutre, l'ensemble des tâches et spécifiques aux tâches (radar), monter et descendre de la moto et la conduite.

Les conséquences en lien avec la problématique de la mobilité gestuelle sont : inconforts persistants, irritabilité, fatigue accumulée, limitations fonctionnelles et baisse de la productivité.

Finalement, Madame Budico nous a fait une description des travaux à mener en 2015.

2. Suivi de la recherche sur les lombalgies chez les policiers patrouilleurs (Charles Côté)

Monsieur Charles Côté, professeur à l'Université du Québec en Abitibi est venu nous présenter les résultats préliminaires du projet intitulé **Épidémiologie de la lombalgie et qualité de vie chez les policiers patrouilleurs du Québec.**

Il s'agit d'un sondage en ligne réalisé en 2 phases et qui s'est terminé le 5 octobre dernier. Trois mille cinq cents quatre-vingt-trois (3583) policiers en provenance de 21 services de police et fraternités des policiers et policières du Québec ont participé au sondage.

- **91.5 %** des policiers participants disent avoir eu au moins une fois dans leur vie un problème au bas du dos.
- **67 %** des policiers participants se plaignent de problèmes au bas du dos au cours de la dernière année.
- **28 %** des policiers participants se plaignent de lombalgie chronique. Ce chiffre est très frappant puisqu'il est 3 fois plus élevé que dans la population générale (10 %).

La première vague de résultats sera présentée à l'APSAM au printemps prochain (avril 2015). Cette première vague de résultats portera sur :

- Le nombre de policiers atteints de lombalgie (patrouilleurs vs non-patrouilleurs).
- Caractéristiques de la lombalgie chez les policiers atteints (lombalgie aiguë vs lombalgie chronique) et les effectifs des policiers souffrant de chacun des types.
- Comparaison entre les policiers patrouilleurs et non-patrouilleurs en ce qui concerne le nombre des personnes atteintes et le type de lombalgie de chaque groupe et dans quelles proportions.
- Les limitations et les impacts engendrés par la lombalgie (au travail, à la maison et au loisir) et dans quelles proportions pour chaque groupe (patrouilleurs vs non-patrouilleurs).
- Les pertes en journées de travail pour les lombalgies.

- Les moyens thérapeutiques utilisés parmi les policiers pour soigner la lombalgie (médicaments, professionnels de la santé, etc.).

La deuxième et troisième vague des résultats porteront sur :

- La qualité de vie des policiers lombalgiques vs non-lombalgiques.
- Les facteurs qui seraient soupçonnés d'entrer en ligne de compte pour l'apparition de la lombalgie.
- Les recommandations de l'étude pour corriger et prévenir l'apparition de la lombalgie chez les policiers.

3. Lancement des outils web sur la violence (Rachel Carrier du Centre du Trauma)

Madame Rachel Carrier du Centre du trauma de Montréal est venue présenter l'outil interactif sur la sensibilisation de la violence en milieu de travail. <http://www.violenceautravail.ca/> . Cet outil a pour objectif de sensibiliser les travailleurs relativement à cette problématique toujours grandissante.

Sur 700 visiteurs, 153 personnes ont indiqué qu'ils étaient des policiers. Sur les 700 visiteurs, 50 % sont des femmes et 50 % des hommes et âgés de moins de 44 ans. 64 travailleurs s'engagent à parler de la violence dans leur milieu.

L'ensemble des membres du groupe de liaison s'entendent pour dire que l'outil leur sera utile. Par contre, il y a eu des commentaires négatifs sur l'onglet mythe et réalité.

4. Outils de sensibilisation sur le déplacement en situation d'urgence (Charles Plante)

Charles Plante a relancé le dossier portant sur les outils de sensibilisation sur le déplacement en situation d'urgence. Ce dossier est le dossier prioritaire à développer depuis la dernière planification stratégique. Nous étions en attente de la directive du Ministère de la Sécurité publique avant d'amorcer les travaux.

Pour faire suite au rapport du coroner à propos du décès de Mélanie Roy, il est mentionné qu'il y a des lacunes au niveau du continuum des apprentissages pour la conduite. Monsieur Pilon, représentant de l'École nationale de police a tenu à préciser que l'école continue de voir à l'amélioration des compétences en matière de conduite automobile.

En effet, l'ÉNPNQ a actualisé pour ses policiers aspirants la formation. De plus, deux formations en perfectionnement professionnel ont été développées. L'une d'entre elles porte sur la conduite avancée et l'autre sur la formation de moniteurs afin d'aider les

services de police à diagnostiquer des problématiques de conduite chez leurs policiers afin de procéder à des correctifs, s'il y a lieu.

Après discussion, les membres du comité se sont entendus sur le développement d'une trousse portant sur différents outils de sensibilisation sur le déplacement en situation d'urgence.

Le groupe de liaison de l'APSAM désire collaborer avec l'École nationale. Cette dernière vise à instaurer une nouvelle culture de sécurité; un changement de valeurs chez les policiers. Il a été entendu qu'il serait pertinent de créer une affiche sur cette problématique. Les services de police pourraient apposer ce visuel à des endroits stratégiques pour sensibiliser les policiers sur l'impact d'une collision, la sécurité de tous avant la vitesse.

Un sous-comité sera constitué sous peu afin de développer une proposition d'affaires aux membres du groupe de liaison. Le sous-comité devrait se rencontrer dès janvier 2015. Quelques membres ont manifesté leur intérêt à en faire partie. Monsieur Larose, représentant de l'association des directeurs, a suggéré d'intégrer un représentant des collègues d'enseignement au comité.

5. Présentation à Victoria LEOSH (Law enforcement occupational safety and health) (Amélie Trudel)

Amélie a présenté un résumé de la conférence produite au congrès du LEOSH le 20 juin dernier. La présentation PowerPoint sera envoyée aux membres.

Il serait important que les gens du secteur soient présents au prochain congrès du 24 au 26 juin 2015 à Halifax.

6. Suivi du projet de recherche sur le nouveau traitement pour mieux soigner les personnes souffrant de stress post-traumatique (Charles Plante)

Le chercheur Alain Brunet du Centre de recherche de l'hôpital Douglas recrute actuellement des milieux pour tester de nouvelles avenues pour mieux soigner les personnes souffrant de stress post-traumatique relié au travail, plus rapidement et à un moindre coût. Ce traitement est une découverte montréalaise et est extrêmement prometteur.

La Sûreté du Québec analyse cette proposition et nous sommes en attente d'une décision. Le service de police de la Ville de Québec souhaite participer au projet. Le Docteur Brunet contactera le représentant de la Ville de Québec, Monsieur Sébastien Talbot.

7. Suivi du projet de recherche sur *Les accidents routiers* (Charles Plante)

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

8. Suivi de la recherche sur le Système de gestion des risques reliés à la fatigue (Charles Plante)

Le service de police de la Ville de Longueuil participe à ce projet. Deux rencontres ont déjà eu lieu avec les parties patronale et syndicale. Le comité de démarrage est en voie de composition.

Actuellement, nous effectuons des démarches auprès de différents services afin de trouver un autre milieu de travail pouvant collaborer à cette recherche.

9. Suivi de la recherche ICRS (Charles Plante)

Ce point a été reporté à la prochaine rencontre.

10. Divers

Aucun point n'a été ajouté.

La prochaine rencontre du groupe de liaison aura lieu au printemps prochain. La rencontre s'est terminée à 15 h 10.

Compte-rendu rédigé par :
Amélie Trudel et Charles Plante
Conseillers
APSAM